COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine
Direction du Patrimoine Culturel
Monsieur Thierry WAUTERS
Directeur
Mont des Arts, 10-13
B - 1000 BRUXELLES

V/Réf. : HL/2273-0049
N/Réf. : AA/MB/**UCL20407_671_PROT_Foestraets_63**
Annexe : /

Bruxelles, le 08/04/2021

Objet : UCCLE. Avenue de Foestraets, 63 - Maison personnelle de l'architecte Pierre Humblet
Proposition de classement comme monument

Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier du 22/02/2021, reçu le 22/02/2021, nous vous communiquons ***l'avis favorable*** formulé par notre Assemblée en sa séance du 31/03/2021. Le bien a fait l'objet d'une visite le 24/03/2021, en présence d'un délégué de la CRMS, d'un représentant de son secrétariat et du propriétaire.

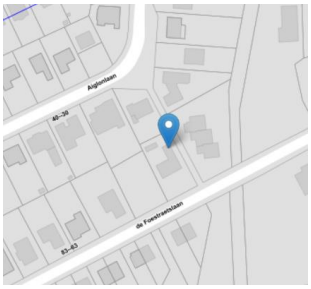

Situation sur Brugis de la maison

Façade avant de la maison, donnant sur le jardin principal. Photo CRMS

Façade latérale gauche de la maison, avec son entrée sous auvent. Photo CRMS

Le bien est une maison d'habitation de style moderniste construite par l'architecte Pierre Humblet en 1960. Elle est située au fond de parcelle, présente la forme d'un 'L'et épouse le relief du terrain. Couverte d'une toiture à l'oblique, la maison se distingue par sa structure parfaitement lisible de l'extérieur, une surface essentiellement vitrée organisée selon une habile composition de châssis côté jardin principal et une façade latérale majoritairement pleine (briques) dans laquelle l'entrée de l'habitation est marquée par la présence d'un auvent en béton. Le jeu de matériaux sobres comme la brique, le béton et le bois exotique (Iroko et bois de kambala) anime l'ensemble des façades.

Cette matérialité de grande qualité est aussi présente en intérieur au travers de l'ensemble des finitions et parements. Aucun plan n'a été fourni mais les photos permettent d'apprécier des jeux de spatialité intéressants offrant des vues et volumes intérieurs diversifiés, ainsi que des jeux de lumière. De très nombreux détails d'intérieurs d'origine, conçus avec habilité par l'architecte, subsistent : cloisons coulissantes, quincailleries (poignées de portes), garde-corps en forme de V de l'escalier, mobilier de la cuisine Cubex, absence de câblage apparent grâce au dédoublement des cloisons pour permettre leur passage de manière invisible. Les portes intérieures métalliques et leurs encadrements assurent le rôle structurel de linteau.

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE
Arcadia (3e étage) – Mont des Arts, 10-13 – 1000 Bruxelles
www.crms.irisnet.be – crms@urban.brussels – 02/432.85.00

KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN
BRUSSEL STEDENBOUW EN ERFGOED
Arcadia (3de verdieping) – Kunstberg 10-13– 1000 Brussel
www.kcml.irisnet.be – kcml@urban.brussels – 02/432.85.00

Pièce principale. Photo CRMS

Chambre parentale, munie de ses panneaux coulissants d'origine. Photo CRMS

Une porte intérieure et son encadrement métallique assurant le rôle de linteau. Photo CRMS

Introduite par le propriétaire, la demande de classement comme monument de la totalité du bien est fondée sur les éléments suivants :

- La qualité et le bon état de conservation du bien ;
- Le statut de maison unifamiliale, la volonté du propriétaire d'y habiter et de conserver l'organisation et la scénographie de la maison ;
- L'intérêt culturel, esthétique et scientifique de la réalisation de l'architecte Pierre Humblet. Diplômé de *l'Ecole nationale supérieure d'architecture et des Arts décoratifs* de la Cambre en 1942 comme architecte, et en 1944 en tant qu'urbaniste, Pierre Humblet est un architecte discret, dont le travail est resté peu documenté. Entre 1951 et 1959 il travailla à l'Office des cités africaines au Congo belge. Revenu en Belgique dès 1960, il est intervenu sur des projets de grande ampleur comme notamment des bâtiments universitaires au Sart-Tilman et à Louvain-la-Neuve. Il réalisa aussi plusieurs maisons mais sur lesquelles on dispose de peu d'informations. Son œuvre architecturale est marqué par le modernisme belge empreint d'influences africaines[1] ;

Lors de sa visite effectuée sur place le 23 mars dernier, la représentante de la CRMS a pu apprécier l'intérêt patrimonial évident de l'ensemble de la maison. Cette maison à dimension humaine, emplie de lumière et tournée vers l'extérieur tout en bénéficiant d'une certaine intimité, témoigne avec brio du style architectural moderne des années '60, par sa composition architecturale, son jeu de volumes et de formes, sa lisibilité, sa matérialité, ses jeux chromatiques, ses finitions, son rapport à son environnement,... Ayant subi peu de transformations et de modifications, elle est en outre restée très cohérente et témoigne d'un patrimoine encore trop peu reconnu. La CRMS félicite l'initiative du propriétaire sensible à la qualité de son bien et qui en formulant sa demande de protection, parfaitement justifiée, participe à la nécessaire meilleure reconnaissance du patrimoine du XXe siècle.

Considérant l'étroite relation et l'harmonie entre la maison et le jardin (implantation tirant profit de la topographie du terrain, frontière vitrée entre l'intérieur et l'extérieur au niveau du jardin principal, entrée latérale, …), caractéristiques de cette typologie, la CRMS estime que le classement en totalité de la maison devrait s'étendre également à son jardin.

En conclusion, la Commission émet ***un avis favorable au classement de la totalité de la maison en raison de son intérêt, esthétique, culturel et scientifique et demande de l'étendre à son jardin***.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. à : hlelievre@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; cvandersmissen@urban.brussels ; mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; sthielen@gov.brussels ; wstevens@gov.brussels

[1] - PAREIN Marylise, *Architect's houses in Ukkel (1890-1970)*, Master thesis in order to be awarded the Master's degree in Architectural engineering under the supervision of Ine Wouters and co-supervision of Linsy Raaffels, Vrije Universiteit Brussel, Bruxelles, [s.d.]
- JAMAIN Antoine, *Maisons personnelles d'architectes autour du bois de La Cambre (1950-1960)*, Mémoire de maitrise sous la direction d'Irène Lund, Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, 2017.